



## **Commission des Finances et du Budget**

### **Procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2017**

#### Ordre du jour :

7200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2018

7201 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2017 - 2021

- Rapporteur: Madame Joëlle Elvinger

- Echange de vues sur les grandes lignes du projet de budget avec le Ministre des Finances, le Directeur de l'Inspection générale des finances (IGF) et des représentants du Trésor

- Présentation du budget du département "Finances"

\*

Présents : M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Claude Haagen, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter  
M. David Wagner, observateur délégué

M. Pierre Gramegna, Ministre des Finances  
Mme Isabelle Goubin, Directeur du Trésor, ministère des Finances,  
M. Etienne Reuter, Directeur de l'Inspection générale des finances (IGF)  
M. Nima Ahmadzadeh, M. Bob Kieffer, du ministère des Finances  
M. Raymond Bausch, de l'Inspection générale des finances (IGF)

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Roy Reding

\*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

\*

- Echange de vues sur les grandes lignes du projet de budget avec le Ministre des Finances, le Directeur de l'Inspection générale des finances (IGF) et des représentants du Trésor

Suite à la présentation des grandes lignes du projet de budget 2018 au cours du dépôt du projet de loi correspondant dans la salle plénière, le ministre des Finances apporte les précisions suivantes en réponse aux questions des membres de la Commission des Finances et du Budget :

- Le budget 2018, ainsi que le budget pluriannuel tiennent compte de l'accord conclu à l'issue des négociations avec le secteur social au cours des derniers mois.
- L'une des mesures favorables aux entreprises et à la compétitivité contenues dans le projet de budget 2018 prévoit que les entreprises pourront bénéficier d'une bonification d'impôt en relation avec l'achat de voitures électriques à zéro émission ou à pile combustible à hydrogène. L'autre, qui a pour but de soutenir les entreprises dans la digitalisation, prévoit l'introduction d'une bonification d'impôt pour investissement en logiciels acquis. Cette mesure vient compléter la réforme de la fiscalité applicable à la propriété intellectuelle

Il est rappelé qu'un projet de loi portant sur le régime fiscal de la propriété intellectuelle a été déposé début août.

Finalement, des consultations sont en cours afin d'apporter des modifications à la réglementation sur les groupements autonomes (suite à l'arrêt récent de la Cour de justice de l'UE (arrêt dans l'affaire C-274/15)).

- Un membre du groupe parlementaire CSV déplore que le régime applicable aux « stock options » ne soit pas réformé en profondeur. Il estime que le passage du taux d'imposition de 13% à 21%, annoncé par le ministre des Finances dans le cadre de la présentation du projet de budget 2018, ne permettra pas de combattre les abus pratiqués au niveau des « stocks options ».

Le ministre des Finances explique que l'étude sur le régime des « stock options », réalisée par l'Administration des contributions directes (ACD), n'est pas encore finalisée. Une fois ses résultats connus, le ministère des Finances examinera l'opportunité de nouvelles mesures portant sur les « stock options » dans le courant de l'année 2018.

En attendant, une première mesure visant à rendre le système plus juste et plus cohérent sera introduite par voie d'une circulaire. Afin de déterminer un nouveau taux d'imposition pour les « stock options » (y compris les « warrants », catégorie dans laquelle il y a potentiellement le plus grand nombre d'abus), ces derniers sont considérés comme étant des revenus aléatoires, assimilables aux plus-values. Ces dernières étant soumises au demi-taux global, il a été décidé, dans un souci de cohérence, d'appliquer ce même demi-taux global aux « warrants » et autres « stock options ».

Par prudence, l'impact de la hausse du taux d'imposition qui en résulte a été prévu comme étant nul dans le projet de budget 2018.

Le ministre des Finances indique encore que le « projet de plan budgétaire 2018 » (draft budgetary plan) a été adopté par le Conseil de gouvernement et sera communiqué à la Commission européenne endéans du délai imposé qui est le 15 octobre 2017.

### **- Présentation du budget du département "Finances"**

Le ministre des Finances constate que les dépenses courantes du ministère des Finances ne présentent pas de fortes variations par rapport aux années précédentes. Il rappelle que

les dépenses générales plus élevées de 2016 sont en relation avec l'achat d'un immeuble. Les indemnités destinées au personnel de l'ACD progressent plus rapidement en raison du renforcement de l'effectif de cette administration au cours de ces dernières années et en 2018 (+100 personnes prévues). Un renforcement du personnel de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines est également prévu pour 2018 (+20 personnes). Les ressources financières destinées à la promotion de la place financière passent à 5,1 millions d'euros. En particulier, les dotations destinées au financement des activités de la « Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT) » sont doublées pour atteindre 1 million d'euros en 2018.

Les dépenses dédiées à des initiatives destinées à promouvoir le développement durable s'élèveront à 7,36 millions d'euros en 2018. D'une part, il sera investi dans la plateforme Lu-BEI (30 millions d'euros sur 3 ans ; idem pour la BEI) – sur les 10 millions d'euros annuels, 5 millions d'euros proviennent du ministère des Finances, les autres 5 du ministère de l'Environnement. D'autre part, le ministère des Finances soutient le « green cornerstone bond fund », initiative du FMI et de la Banque mondiale, avec un million d'euros.

Luxembourg, le 12 octobre 2017

Le Secrétaire-Administrateur,  
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances et du  
Budget,  
Eugène Berger